Édito
Commune
Sport
Travaux
Associations
État civil
Police municipale
Culture
Intercommunalité
Conseil municipal
Expression libre

N° 33
Janvier
2017

Mairie :
02 97 42 12 52
Courriel :
mairie@surzur.fr
Site internet :
www.surzur.fr

Édito : vœux du Maire

Dimanche 8 janvier, Michèle NADEAU, Maire, a présenté **ses vœux à la population** en présence de François GOULARD, Président du Conseil départemental, Hervé PELLOIS, Député, plusieurs maires et élus des communes voisines. Élus, Surzurois et personnels communaux étaient également présents.

Extrait du discours du Maire (qui a été suivi d'un reportage en images, de la rétrospective 2016 et des projets 2017)

Nous résidons dans une commune **attractive**, dont la population continue de croître. Je rassure nos opposants, nos **prévisions budgétaires** ont bien pris en compte cette augmentation de population. Après une petite pause, bienvenue, en début de mandat, **cette croissance** devrait se poursuivre compte tenu des statistiques 2016 en matière d'état civil et d'urbanisme. Nous devrions atteindre les 5 000 habitants au début de la prochaine décennie. C'est pourquoi nous défendons, au sein de l'intercommunalité**, le changement des critères de calcul** de la dotation de solidarité communautaire, **devenus obsolètes. Il faut actualiser ces critères, en anticipant les évolutions démographiques, économiques, etc, et déterminer une équité** entre les 34 communes composant l'agglomération, **millésime 2017.** Certes**, l'exercice est ardu, mais le moment est venu de mettre en œuvre cette actualisation.**

Nous sommes tenus par les finances mais notre commune est gérée par une équipe qui agit en fonction de ses **moyens budgétaires**. **Elle regrette de ne pas en avoir davantage**. Elle agit dans des domaines très divers, en prenant en compte les besoins **sociaux**, les **priorités de restauration** de la voirie et la préservation du patrimoine. Elle porte ses efforts sur la limitation des dépenses de fonctionnement et maintient son objectif de ramener le niveau d'endettement par habitant autour de 1 000 € en 2020, contre 1 540 € en 2014. Cette équipe ne se laisse pas décourager par les difficultés auxquelles elle est confrontée.

Ces deux dernières années, nous avons bénéficié de l'accompagnement financier du **conseil départemental.** Je remercie particulièrement son Président.
Mes remerciements vont également à Vannes agglo pour l'accompagnement de nos projets d'aménagements urbains et pour les portages fonciers ainsi qu'au Président du Parc National Régional, qui a pris en charge le remplacement du pont cadre de la route de Pentès, menant aux chantiers ostréicoles.

Je remercie bien sûr **tous les élus**, **leurs familles** pour leur tolérance face aux « heures supplémentaires », tous **les personnels** qui sont votre relais au quotidien, sous la responsabilité d'Agnès LIBERGE, notre directrice générale des services, **les associations** qui font perdurer la convivialité, **les bénévoles** dont le soutien est primordial et les **référents inscrits à la participation citoyenne.**
Merci également au personnel de la gendarmerie nationale de Theix-Noyalo, aux pompiers volontaires de notre centre de secours qui ont effectué 550 interventions en 2016. Remerciement tout particulier à Yannick SAVARY qui en aura assuré la charge pendant cinq années et passera le relais au printemps à Erwan LE VAILLANT, responsable de l'équipe technique de la commune.

Je vous remercie tous, vous qui savez nous encourager, car la tâche n'est pas toujours facile.

Nous avons encore des projets pour 2017 et les années suivantes. Pas de projets de grande envergure, mais de **multiples chantiers, modestes parfois, pour faire de notre territoire un espace où chacun peut s'épanouir en toute sérénité.**
Des entrepreneurs ont aussi la volonté d'investir sur notre territoire : je veux parler ici du Breizh land parc. Je sais que vous êtes nombreux à attendre l'ouverture de ce parc d'attractions, mais hélas ! une poignée d'opposants ne partage pas votre avis. Il nous reste à attendre la décision du tribunal administratif.

Au sein de la nouvelle intercommunalité, avec Xavier BENEAT, nous saurons faire entendre la voix surzuroise dans une assemblée élargie à 90 élus, en veillant à l'intérêt général bien entendu.

Puisque **2017** est une **année d'élections** présidentielle et législatives, je vous informe que les inscriptions sur les listes électorales enregistrées cette fin d'année portent le nombre d'électeurs à 3 500.

L'année 2016 a été porteuse d'événements importants en France et dans le monde, événements souvent douloureux pour les populations qui ont dû affronter des actions terroristes. Le plan Vigipirate a été prorogé dans notre pays. Nul n'est à l'abri. Mais face aux difficultés, le peuple français a toujours su rebondir. Ayons confiance.
Je forme le vœu que cette année soit porteuse d'espoir en ces temps perturbés à bien des égards : économiques, sociaux, sociétaux, politiques, géopolitiques.

Ayons une pensée pour ceux et celles qui sont confrontés au deuil, à la maladie. Que leur espoir dans des lendemains meilleurs demeure intact.

Je souhaite, bien sincèrement, à chacune et à chacun d'entre vous, **une très belle et heureuse année 2017.**

Michèle NADEAU, Maire

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Patricia PERSE, Josiane HENRY, Marie-Anne BLIN
André JUTIER, Christian LAMBERT, Gilbert LE NILLON, Éric MAHÉ, Maryvonne SOUDY, Agnès LIBERGE, Marion JEANNOËL

Urbanisme

	Du 1er janvier au 31 décembre 2016
Demandes de permis de construire (nouvelles habitations individuelles)	82 maisons individuelles
Demandes de permis de construire (autres travaux)	18
Déclarations préalables	103
Certificat d'urbanisme	134
Demande de lotissements	4 (36 lots)

Miracle de Noël des doudous

Samedi 31 décembre, les **doudous** d'une petite fille de 2 ans ont été perdus. **Merci à la personne qui les a trouvés** de les avoir rapportés à la boulangerie !

Père Noël au multi-accueil

Durant tout le mois de décembre la magie de Noël a opéré au multi-accueil. Chaque jour, les enfants ont découvert dans des bottes de Noël différentes surprises : activités, décorations, chocolats... Ils ont assisté à un spectacle de marionnettes organisé par l'équipe, accueilli le Père Noël et ouvert les cadeaux. Nous remercions l'équipe de l'accueil de loisirs d'avoir fait intervenir l'association « les Embobineuses » et de nous avoir conviés à leur spectacle « Le Père Léon et le Père Noël ».

Si tu es au collège

Sache que depuis janvier, il a été mis en place un **temps d'études encadrées.** Cela a lieu le **mardi soir de 17h45 à 18h45 et le mercredi de 15h45 à 16h45 à la médiathèque** ; c'est ouvert à tous les collégiens et gratuit. Si tu es motivé pour faire tes devoirs, tu trouveras là un cadre idéal, une ambiance de travail, des bénévoles attentifs et des ressources documentaires si besoin. Si tu arrives un peu en avance, en fonction du bus par exemple, tu peux t'installer et commencer ton travail ou tu peux prendre un livre en attendant. La seconde période ira du 27 février au 5 avril. Si cela t'intéresse, **viens t'inscrire** avec tes parents **mercredi 8 février en mairie de 16h à 18h.**

Garderie : lancement de la nouvelle année

Vendredi 6 janvier, une centaine d'élèves de 3 à 11 ans des deux écoles de Surzur (Victor-Hugo et Saint-André) ont partagé un goûter particulier, à l'accueil périscolaire. En effet, les deux boulangers de Surzur, M. EVANNO et M. AUBRY ont réalisé 12 galettes frangipane pour les enfants. M. EVANNO est venu en personne distribuer les parts aux enfants, à la maison de l'enfance. Ce **goûter d'Épiphanie** a été organisé par Delphine SAMOREAU, chargée des menus et des commandes pour l'accueil périscolaire.

Sortie de territoire

À partir du 15 janvier 2017, tous les mineurs résidant en France, quittant le territoire national non accompagnés par un parent, devront être munis d'une **autorisation individuelle de sortie de territoire (AST).** Elle doit être complétée et signée par le parent avec une copie de la pièce d'identité. L'AST est un formulaire accessible sur le site www.service-public.fr. Elle sera requise en cas de voyage individuel ou collectif. La durée de sa validité est fixée par le parent. L'autorisation est délivrée pour une durée maximale d'un an.

Vœux au personnel

Madame le Maire, Maurice LANGLOIS, adjoint au personnel, le conseil municipal et Agnès LIBERGE, directrice générale des services, ont présenté leurs vœux au personnel, jeudi 12 janvier.

Recensement

Le recensement se déroule à Surzur **jusqu'au 18 février 2017**. Pour effectuer cette opération, **7 agents recenseurs** ont été recrutés ; la coordination est assurée au niveau de la mairie par Agnès LIBERGE et Anne-Laure MADEC. L'agent recenseur de votre secteur se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas **répondre par internet**, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir et il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**. Vous pouvez par ailleurs accéder au questionnaire en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.

De gauche à droite, les agents recenseurs : Sébastien BOUYRIE, Jany SAMSON, Serge NOLL, Estelle LE BIHAN, Michèle BAUVAIS, Nathalie FAURE, Jessica CHENEAU

Diagnostic agricole

En prélude à la révision du PLU, nous avons missionné la chambre d'agriculture pour la réalisation du diagnostic agricole, dont les résultats ont été présentés fin novembre aux agriculteurs. Savez-vous que notre commune compte **50 exploitations agricoles**, employant **73 actifs**, sur 59 sites de production ? Les 3 principales activités sont la culture de céréales (14 exploitations), la production de **lait** (12 élevages avec 864 vaches produisant 6 millions de litres) et l'élevage de **viandes bovines** (10 exploitations avec 453 vaches allaitantes). Sans oublier 4 **maraîchers**, une **cidrerie**, 2 élevages de **porcs**, 3 élevages de **volailles**, 4 élevages **ovins**, 4 élevages **équins** et 2 élevages **canins.** La surface agricole représente 3 767 hectares, soit **66%** de la superficie de la commune.

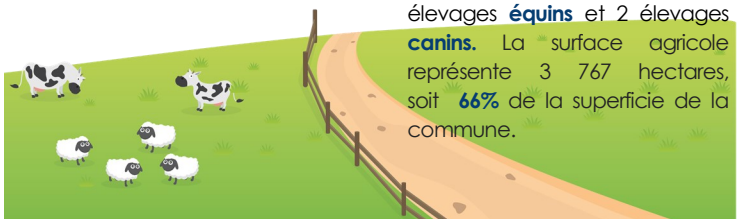

Sport

Calendrier sportif : février 2017

Samedi 4 : • Surzur 1 – Saint-Nolff 3 (football jeunes U11) à 14h30
• Surzur 2 – Saint-Avé 4 (football jeunes U11) à 14h30
• Surzur – Saint-Avé 3 (football jeunes U13) à 14h30
• Surzur – Pays de la Roche Bernard (football jeunes U17) à 15h
• Équipe A –13 ans filles – HP Vannes (handball) à 14h
• Équipe B – 13 ans filles – Vannes AC (handball) à 15h15
• Plateau pour les – 9 ans (handball) à 16h15
Dimanche 5 : Surzur – US Arradon 2 (football seniors masculins) à 15h
Samedi 11 : Surzur 2 – Ménimur 5 (football jeunes U11) à 14h30
Vendredi 17 : Ligue 7 pays de Vannes – Drefféac (foot à 7 loisirs adultes) à 21h15
Samedi 18 : • Surzur 1 – Saint-Nolff 2 (football jeunes U11) à 14h30
• Surzur 2 – Séné 2 (football jeunes U11) à 14h30

Handball : bilan à mi-saison

Le président Christophe BRAZIDEC du Handball Club de Rhuys fait un bilan à mi-saison. Le club compte **plus de 250 licenciés.** Les effectifs se sont étoffés depuis 3 ans et le niveau de jeu a également progressé avec notamment 2 équipes en -15 ans qui évoluent en région, cela grâce essentiellement à la formation de nos entraîneurs et à Marion LOYER, salariée du club. 11 équipes de jeunes sont engagées en compétition, dont 3 équipes de filles et 2 équipes en seniors masculins. Les 2 écoles de hand attirent beaucoup d'enfants qui, pour certains, découvrent le handball et, pour d'autres, continuent à enrichir leurs acquis. Depuis plus d'un an, une nouvelle section s'est ouverte à Surzur, le hand loisir qui permet aux anciens handballeurs ou novices de s'entraîner dans la bonne humeur et de faire aussi quelques matches amicaux dans la saison. Les entraînements ont lieu à Surzur le vendredi de 20h00 à 22h00. **Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre.**
Site internet : www.hbcrhuys.com

Cavaliers d'Er Hoëdic

Nous vous proposons de venir partager un moment sportif et convivial **dimanche 29 janvier à Surzur au Centre équestre du Petit Bois.** Un challenge d'obstacles allant de 40 cm à 1 m, au cours duquel nous affronterons les clubs de Pluvigner, Ambon et Saint-Jean-Brevelay ! L'association des Cavaliers d'Er Hoëdic sera ravie de vous accueillir toute la journée. Nous vous attendons nombreux pour encourager votre équipe surzuroise d'équitation !
Restauration sur place : nous vous proposons de venir déguster le fameux rougail saucisses de Pascal C.

Culture

Médiathèque

Les enfants de l'accueil de loisirs exposent : « le temps d'un regard »

La Maison de l'enfance expose les plus belles photos du groupe Big Boss.
Aux dernières vacances de la Toussaint, 18 enfants ont participé à une rencontre intergénérationnelle avec le club photo de Surzur. Le temps d'une matinée, les enfants ont découvert l'évolution de l'appareil photo ainsi que les techniques de différentes prises de vue. Ils se sont ensuite prêtés au jeu de faire des portraits. Ce fut un échange agréable et apprécié de tous.

Exposition visible à la médiathèque du 31 janvier au 25 février.
Vernissage vendredi 3 février à 18h30.

Contact : 02 97 42 17 56 / mediatheque@surzur.fr

Travaux

Immeuble Aiguillon

Le promoteur Aiguillon a débuté, mi janvier, la construction de l'immeuble rue de Lobréont, face à la résidence Éric Tabarly. Cet immeuble comprendra 17 logements locatifs sociaux.

Fermeture : rue des Écoles

Plusieurs périodes de **fermeture de la rue de Écoles** sont prévues, pendant la durée des travaux. Plus d'informations sur le site de la commune www.surzur.fr.

Associations

Carnaval : le 2 avril
Thème : « les jeux de société »

Notez bien la date dans vos agendas pour venir **défiler dans Surzur.** Les deux écoles s'associent pour organiser le carnaval pour le plus grand bonheur des petits... et des grands ! C'est l'occasion de redevenir enfant, de se déguiser, de faire un char avec ses voisins, ses amis, sa famille...

Rappel : soirée fluo et fest deiz

Soirée fluo organisée par l'amicale les enfants d'abord : samedi 28 janvier à partir de 19h30.
Fest deiz organisé par Dañserien Ruiz : dimanche 29 janvier à 14h30

État civil

Naissances : toutes nos félicitations !
11 décembre 2016 : Thaïs LE FOLL – 6 allée de l'île Boëdic
29 décembre 2016 : Jules LÉCUYER – 11 rue de l'île Radenec

Mariages : tous nos vœux de bonheur !
17 décembre 2016 : Jacques LE RIDANT et Nathalie STEUNOU – Le Menglio

Décès : toutes nos condoléances
27 novembre 2016 : Michel PIQUET - Ponsal
02 décembre 2016 : Dominique SIMON – Kervaché
31 décembre 2016 : André LE GAL – 14, rue de Lobréont
31 décembre 2016 : Bernard JAN – Le Grégo
8 janvier 2017 : Louis LE PAHUN – 8 résidence Pen Duick
17 janvier 2017 : Louis PAUL – 8 rue des Sternes

Police municipale

Respect des indications

Les indications données par les agents réglant la circulation prévalent sur toutes signalisations ou règles de circulation. Tout conducteur qui ne respecte pas ces indications et/ou omet d'obtempérer à une sommation de s'arrêter risque une peine d'amende et une suspension du permis de conduire. Chacun est invité à faire preuve de vigilance.

Penser aux éclairages

Les journées sont courtes et chaque conducteur doit veiller au bon fonctionnement de ses éclairages de manière à avoir une visibilité optimale sur la route. Petit rappel : rouler avec un défaut d'éclairage (*un seul phare avant fonctionnel par exemple*) est passible d'une amende ainsi que l'utilisation des feux antibrouillards par temps clair.

Le stationnement place de l'Ancienne Gare

L'entrée et la sortie du parking de l'Ancienne Gare se font **exclusivement** par la rue des sports, près de la salle des fêtes, **pour tous les véhicules.** La sortie, près du restaurant le Lobréont, est réservée **aux seuls poids lourds**. Nous avons constaté de nombreuses infractions à cet endroit, aussi nous comptons sur ce petit rappel pour éviter aux contrevenants la désagréable amende et le retrait de 4 points conjoint, car des contrôles fréquents seront effectués prochainement.

Attention à l'alcool au volant :

Un petit rappel s'impose (voir tableau ci-dessous).

Conducteur	Limite	Sanction
Novice (< 3ans)	> 0,2 g/l	- 6pts ; 135 € d'amende ; immobilisation du véhicule suspension du permis allant 1 à 3 ans.
Autres	Entre 0,5 et 0,8 g/l	
	> 0,8 g/l	En plus, l'amende peut aller jusqu'à 4 500 €, suspension ou annulation possible du permis de conduire, stage obligatoire et prison possible

Dates à retenir :

Les jeudis, marché de 17h à 20h - Grande rue

Février

Du mardi 31 janvier au samedi 25 février :
Exposition de l'accueil de loisirs à la médiathèque
Vendredi 3 :
Vernissage de l'exposition - 18h30 - Médiathèque
Mercredi 8 :
Inscription aide aux devoirs - 16h à 18h - Mairie
Jusqu'au 18 février :
Recensement de la population
Lundi 27 :
Conseil municipal - 20h - Mairie

Mars

Samedi 11 :
Théâtre match d'impro - 20h30 - Salle des fêtes
Vendredi 17 et samedi 18
Théâtre « Art ty show » - Salle des fêtes - 20h30
Dimanche 19 :
Théâtre « Art ty show » - Salle des fêtes - 14h30
Vendredi 24 et samedi 25 :
Théâtre « Art ty show » - Salle des fêtes - 20h30
Dimanche 26 :
Théâtre « Art ty show » - Salle des fêtes - 14h30

Mes bonnes résolutions pour 2017

- Je tiens mon chien en laisse et je ramasse ses déjections au cours de sa promenade
- Je rentre ma poubelle dans la journée qui suit le ramassage
- Je réduis ma vitesse
- J'évite de stationner sur les trottoirs
- J'élague les arbres qui débordent sur les trottoirs, gênent les promeneurs et la visibilité des panneaux
- Je porte mon gilet jaune quand il fait nuit

Les bonnes résolutions étant faites pour être tenues, la vie sera encore plus agréable à Surzur.

Balade thermique

Vous habitez une des rues suivantes : **rue de Lann Floren et lotissement Lann Floren, rue du Château d'eau, rue Théodore Botrel** et vous souhaitez que votre maison soit thermographiée pendant la balade thermique, n'hésitez pas à vous inscrire.
Rendez-vous samedi 4 mars, 8h30, parking de la salle des fêtes à Surzur.
Renseignements et inscriptions auprès de Mme CARROT de l'Espace Info Energie : au 02 97 26 25 25 ou infoenergie@pays-vannes.fr

Permanence mutuelle solidaire

- **Mutuale** : permanence 7 février, 7 mars et 4 avril, **uniquement sur rendez-vous** (06 12 09 11 15 et 06 25 60 01 02)
- **PACIFICA** : Agence du Crédit Agricole de Surzur aux horaires d'ouverture (du mardi au samedi)

Toutes pompes dehors

Pensez à mettre de côté les chaussures dont vous n'avez plus l'usage ! Cela pourra resservir.

AQPA OPÉRATION «TOUTES POMPES DEHORS»

Intercommunalité

Nouvelle agglo : nouveau logo, nouveau site

34 communes, 169 000 habitants. Voilà le territoire de la nouvelle intercommunalité dont fait partie Surzur. Cette nouvelle communauté d'agglomération, baptisée **Golfe du Morbihan - Vannes agglomération** a vu le jour le 1er janvier 2017, à l'issue de la fusion de Vannes agglo, Loc'h Communauté et de la communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys (fusion conditionnée par la loi NOTRe). Concrètement, pour les usagers, ce changement n'a pas d'incidence directe puisque tous les services publics continuent de fonctionner. Par ailleurs, la nouvelle intercommunalité s'attachera à mettre en place des services de proximité destinés aux habitants. Golfe du Morbihan - Vannes agglomération intervient dans les domaines de compétences qui lui sont attribués, à savoir l'économie, le tourisme, l'aménagement du territoire, le logement, la mobilité, la politique de la ville et les déchets. D'autres compétences (optionnelles et facultatives) sont quant à elles appliquées territorialement, c'est-à-dire en fonction de l'intercommunalité d'origine, jusqu'en 2018 ou 2019 selon les cas. Ce laps de temps permettra de définir le projet de territoire de la future communauté et les orientations stratégiques dans chaque domaine d'intervention.

GOLFE du MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION

Vous pouvez découvrir le nouveau site internet de l'agglo : www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

Transports en commun : les nouveautés

KICEO évolue pour se rapprocher au plus près des besoins de déplacement des habitants sur le territoire de l'agglomération.
MOBICEO devient le nouveau nom de MOBI-BUS, le service de transport pour les personnes à mobilité réduite. Désormais accessible avec des carnets de 10 tickets à 11€ contre 15€ auparavant, ce service sera également étendu certains soirs pour permettre aux bénéficiaires de participer à certains événements culturels ou sportifs.
CREACEO remplace CREABUS, ce service de transport qui permet de se connecter au réseau de lignes régulières KICEO sur simple demande et réservation, est refondu pour mieux desservir les pôles de vie et mieux rejoindre les lignes régulières urbaines et périurbaines. À noter : **la réservation devra se faire une demi-journée à l'avance.**
AFTERBUS, la ligne de soirée sur Vannes, évolue pour s'adapter aux besoins des habitants en soirée, du jeudi au samedi et permet ainsi de rejoindre tous les arrêts du réseau KICEO situés à Vannes. Enfin, tout ticket oblitéré permet désormais de voyager librement sur l'ensemble du réseau pendant 1 heure (aller/retour compris sur la même ligne).
Centrale de mobilité : 02 97 01 22 10
Agence commerciale Infobus : 02 97 01 22 23

Encombrants 2017

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération organise trois fois par an une collecte d'encombrants au sein de la commune pour les usagers qui en font la demande. Cela concerne les objets volumineux (literie, meubles démontés, gros électroménager), dans la limite de 1m³ par enlèvement. Les déchets doivent être déposés en bordure de voie publique, le soir précédant la collecte. **L'inscription est obligatoire au 02 97 68 33 81, jusqu'à midi la veille de l'enlèvement.**
Voici les dates de passage à Surzur en 2017 : **mardi 21 février, mardi 6 juin, mardi 24 octobre.**

Conseil municipal

Extrait des délibérations du conseil municipal du 16 janvier 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité :
- modifie les autorisations de programme / crédits de paiement relatives à la rénovation de l'ancienne gare et à la révision du Plan Local d'Urbanisme
- adopte le budget primitif 2017 des budgets annexes du service funéraire et de la zone artisanale de Lann Borne

Par 26 voix pour et 1 voix contre (S. DIEUMEGARD) :
- décide d'instituer le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Par 21 voix pour et 6 voix contre (P. CAILLEAU, É. MAHÉ, J-P. LE BIHAN, A. PÉRIN, G. LACROIX, J. HENRY) :
- adopte le budget primitif 2017 principal de la commune

Par 18 voix pour et 9 abstentions (JY. PLISSON, S. PICART, S. DIEUMEGARD, P. CAILLEAU, É. MAHÉ, J-P. LE BIHAN, A. PÉRIN, G. LACROIX, J. HENRY) :
- modifie le régime des autorisations d'absence pour événements familiaux

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

Au nom du l'ensemble des élus de notre groupe nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle année 2017. Nous vous présentons nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, sans oublier la réussite de vos projets personnels ou professionnels.
Depuis 3 ans, et oui nous arrivons à la mi-mandat cette année, l'ensemble des élus du groupe «Ensemble pour les Surzurois» travaille à vos côtés en vous écoutant, en remontant vos demandes Nous nous sommes investis à votre service avec une motivation et une détermination sans faille. Mais que nous réservent ces 3 prochaines années ?
Mme le Maire a annoncé lors de vœux aux Surzurois des *projets* pour les années à venir, mais quels sont ces projets? Hors l'évolution du PLU, le Débat d'Orientation Budgétaire n'annonce rien de bien structurant.
Il s'agit maintenant de proposer un développement cohérent et responsable, de notre commune, en adéquation avec l'évolution démographique annoncée.
A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE Courriel : contact@ensemblepourlessurzurois.fr